



CDAS 87 DU 07/07/2020

Déclaration liminaire

Madame la Présidente,

Ce premier CDAS de l'année se tient aujourd'hui après avoir vécu une situation de crise sanitaire inédite. En effet, le 16 mars dernier, a été déclarée, (selon les propres mots du Président de la République) une « guerre sanitaire » sans précédent. Dès le 17 mars, beaucoup d'entre nous sont restés confinés chez eux. D'autres, pour assurer le plan de continuité de l'activité des ministères financiers, ont télétravaillé ou sont restés en présentiel, malgré le danger sanitaire potentiel.

Pendant cette période, le télétravail a été la règle pour ceux qui le pouvaient. Certains agents ont dû faire face à de multiples tâches : télétravailler, jouer au professeur pour les enfants, s'occuper de leurs aînés etc.

Les conditions du confinement n'ont pas été les mêmes pour tous : selon que l'on habite dans une maison avec terrasse et jardin, un appartement, voire un studio, selon qu'on ait un bureau dédié au télétravail ou qu'on ait télétravaillé sur le coin de la table de la salle à manger avec son propre matériel, parfois partagé avec les autres membres de la famille etc.

Les situations personnelles, familiales, les conditions matérielles dans lesquelles vivent les agents ont également déterminé la façon dont les agents ont vécu cette période.

Le coronavirus a atteint plus de 157 000 personnes en France, et fait près de 30 000 morts, certains d'entre nous ont été touché, de près ou de loin par cette épidémie. La CFDT FINANCES PUBLIQUES 87 a toujours souligné le travail de la délégation, que ce soit de l'équipe médicale ou des assistantes de service social, ainsi que des autres acteurs de l'action sociale.

Cette crise a fait surgir de façon criante des sujets qui jusqu'à présent nous semblaient évidents, ou presque banals : elle a mis en lumière l'absolue nécessité de conserver des services publics qui ont su démontrer leur efficacité, en premier lieu l'hôpital où médecins et infirmières ne cessaient depuis des années de réclamer plus de moyens et des revalorisations de salaires ; elle a mis en lumière des métiers, auxquels jusqu'à présent on ne prêtait pas attention, mais qui sont apparus comme indispensables pour faire fonctionner tout un pays : caissière, éboueur, chauffeur routier, etc...

A l'INSEE ou à la DGFIP, les agents, quel que soit leur grade, ont été exemplaires.

A la DGFIP par exemple, on peut citer entre autres les trésoreries de proximité, y compris les très petites structures tant décriées par nos ministres, et que l'on veut supprimer, qui ont assuré la paye des agents des collectivités locales, le paiement rapide des mandats pour éviter d'accroître les difficultés des entreprises ; les agents des trésoreries hospitalières qui ont assuré la paye des agents hospitaliers ; les agents des SIE qui ont été en première ligne pour soutenir les entreprises et les indépendants.

La crise sanitaire et sociale que nous sommes en train de traverser exige des moyens exceptionnels supplémentaires en termes d'aide et d'accompagnement pour nos collègues; l'action sociale doit y prendre sa part et toute sa place. La CFDT FINANCES PUBLIQUES 87 souhaite que le budget 2020 du CDAS 87 ne soit pas amputé de la partie non utilisée par les sorties, mais qu'il soit réaffecté pour les autres besoins.

COMPTE-RENDU

Étaient présents:

Parité administrative	Parité syndicale
DDFIP : Madame Véronique GABELLE, Directrice Départementale, Présidente du CDAS 87 Madame Florence LECHEVALIER, Directrice Pôle Pilotage et Ressources Madame karine LABARTHIE, correspondante sociale de l'INSEE	CGT : Madame Geneviève ROY Monsieur Olivier LORENZ Experte : Madame Marina VERGNOUX CFDT : Madame Nathalie JACQUEMIN
Délégation de l'action sociale : Madame Evelyne DESBALS, déléguée Monsieur Jean-François LABROUE, assistant de délégation Madame Fanny RABBIA, assistante de service social	

DECLARATION LIMINAIRE

A notre déclaration liminaire, Madame la Présidente répond que tous les agents ont démontré leur capacité à faire face à la crise.

Madame GABELLE est favorable à utiliser le maximum du budget alloué et souhaite que le dialogue social vive dans ce département.

ORDRE DU JOUR

1) Approbation du PV du CDAS du 15 octobre 2019.

VOTE			
POUR	CONTRE	ABSTENTION	NON PARTICIPATION
CGT CFDT			

2) Synthèse du rapport sur le fonctionnement du réseau de l'action sociale (audit de Mme Walterski, lettre de mission du 21/12/2018, rapport rendu en novembre 2019)

Objectif de l'audit :

- analyser :
 - * les modalités de mise en œuvre des prestations d'action sociale
 - * les objectifs et le fonctionnement du réseau des DDAS
 - * les forces et faiblesses du fonctionnement actuel

- identifier des pistes d'amélioration : une enquête a été réalisée auprès des agents afin de cibler leurs besoins et leurs attentes (résultat : manque d'information et méconnaissance des prestations existantes)

- formuler des préconisations

Forces et faiblesses du réseau :

- un réseau de proximité permettant de construire une action sociale locale pertinente et pragmatique :
 - * qui dépend du montant du CAL attribué en fonction des effectifs
 - * qui entraîne des disparités de traitement entre les agents des différents départements (ex : le montant alloué aux cadeaux de Noël des enfants peut passer de 15 à 40 €)
- l'absence de collectif de travail :
 - * solitude de leur métier (besoin d'échanges, importance du séminaire)
 - * éloignement de SRH3A

Évolutions possibles :

- besoins fonctionnels :
 - * peu de visites dans les DDAS donc quid d'un lien de proximité ?
 - * interrogation sur la fonction de délégué, quelles attentes ?
- besoins en terme de compétences :
 - * lien avec les opérateurs
 - * professionnalisation du réseau
- instances de dialogue social :
 - * interrogation sur le fonctionnement et l'efficacité
 - * regroupement avec le Comité Social d'Administration ou par Territoires

Préconisations :

- interrogation sur le CAL (source de disparité et risque de crispier les échanges en CDAS) :
 - * uniformiser les pratiques locales au niveau national (cadeau de Noël, psychologues...)
 - * organiser des actions communes entre DDAS limitrophes
- création d'un échelon régional :
 - * animer et coordonner l'action sociale régionale par les responsables du SRA
 - * gérer les congés, l'évaluation, les objectifs
 - * améliorer l'efficacité via le partage des compétences, dynamique de réseau, mettre en cohérence les pratiques.

Conclusion :

Une action sociale riche et diversifiée mais avec des difficultés structurelles qui a besoin d'un redécoupage territorial suite à la baisse des effectifs.

La CFDT FINANCES PUBLIQUES 87 rappelle que seul un réseau d'action sociale de proximité peut maintenir les relations humaines dont les agents ont besoin et émet des réserves sur les conclusions de cet audit.

3) Résultat de l'enquête réalisée sur l'Action Sociale dans le département.

L'action sociale du département semble être méconnue des agents.

Pour la CFDT FINANCES PUBLIQUES 87, les résultats de cette enquête ne peuvent pas être significatifs car seulement 5,21 % des personnes ont répondu, à hauteur de :

- 9,81 % pour les actifs,
- 2,41 % pour les retraités.

Madame GABELLE, présidente du CDAS propose de faire un article en 1ère page d'ULYSSE 87 à la rentrée pour présenter la délégation de l'action sociale départementale.
Madame RABBIA pense qu'il faudrait une plus grande visibilité sur ULYSSE 87 et propose la création d'un onglet comme pour l'ATSCAF.

4) Les orientations pour l'Action Sociale ministérielle en 2020.

Dans ce même souci, afin de mieux accompagner l'aménagement d'espaces de restauration et de convivialité dans les services, la participation financière du Secrétariat général ne sera plus imputée aux crédits d'action locale mais sur les crédits de restauration.

I. DES MOYENS D'ACTION CONSTANTS

Les crédits dédiés à la politique ministérielle d'action sociale portée par le Secrétariat général sont maintenus dans le PLF 2020 au niveau de 2019, soit (tous titres confondus) 116 M€ en AE et CP¹, hors masse salariale des agents qui la mettent en œuvre.

Ce montant représente à lui seul 1,7 % de la masse salariale des ministères, auquel viennent s'ajouter les crédits consacrés par les directions à la restauration, aux œuvres sociales de la douane (Masse des douanes et ODOD).

La part dédiée aux crédits d'action locale (CAL) est également maintenue au niveau de 2019, avec un montant de 4,8 M€. Cette dotation est établie en tenant compte de la réalité des effectifs actifs, retraités et enfants comptabilisés chaque année dans les départements.
Par ailleurs, 0,1 M€ seront destinées au fonds d'innovations locales.

La mise en réserve budgétaire appliquée aux crédits est de 6 %. A ce stade, les dépenses devront donc être organisées sur la base de 94 % de la dotation globale allouée (cf. ventilation jointe).

Dans ce même souci, afin de mieux accompagner l'aménagement d'espaces de restauration et de convivialité dans les services, la participation financière du Secrétariat général ne sera plus imputée aux crédits d'action locale mais sur les crédits de restauration.

La politique en matière de restauration doit donc rester un axe fort et tendre vers une harmonisation des conditions de restauration des agents sur le territoire, tant en termes de prix que de qualité. Cela constitue un volet important des travaux à poursuivre sur les missions des opérateurs de l'action sociale, et sur l'organisation et le fonctionnement du réseau.

5) Les projets d'actions locales 2020.

Demande des Douanes : 3 cafetières SENSEO.

Application MICADOS (cadeaux de NOËL) n'est pas ouverte pour le moment, la délégation attend le feu vert du secrétariat général.

Paniers maraîchers : le projet est en cours d'étude pour une proposition de déploiement éventuel en 2021.

BUDGET CAL 2020 :**26 030 €**

au lieu de 26 952 €

(réserve budgétaire déduite)
(pour rappel en 2019: 27 519 €)

	Budget	01/07/2020	
Actions visant à renforcer les liens avec les agents	810,50 €	propositions	cout
Sortie au Parc Beauval	0,00 €	ANNULE	
Sortie Théâtre	0,00 €	ANNULE	
gouter des retraités	810,50 €	a eu lieu en février - autre gouter en novembre ?	1 200,00
sortie Angoulême retraités	0,00 €	ANNULE	
Actions de solidarité	0,00 €		
Chèques Kdeos	0,00 €		
Coupons sport	0,00 €	en stock: 3430	3 000,00
chèques culture	0,00 €	pour les 15/16 ans (30 € pour environ 60 enfants) et agents n'ayant pas demandé de coupons sport	3 600,00
Arbre de Noel	15 450,00 €	280 enfants (93 entre 0 et 7 ans, 126 entre 7 et 12 ans, 59 entre 13 et 14 ans)	
spectacle, salle sécurité, Sacem, maquillage	5 700,00 €		
gouter	1 750,00 €		
cadeaux	8 000,00 €	cadeaux 30 € pour 0/7 ans	950,00
Aide à la parentalité	1 000,00 €		
Centre aéré SNCF	1 000,00 €		
Coin repas	0,00 €	crédit restauration - niveau régional	
meublier, électroménager	0,00 €		
total	17 260,50 €	solde :	8 769,50 € 8 750,00

6) Les actualités

Restauration :

Restaurant administratif :

- du CHU est resté ouvert durant toute la période de la crise sanitaire,
- du site Cruveilhier, réouverture le 12/05/2020,
- de la mairie, réouverture le 08/06/2020,
- de la poste, réouverture le 25/06/2020.

Déplafonnement du ticket resto à 38 € chez les restaurateurs et jusqu'au 31/12/2020.

EPAF maintient ses colonies en France : 1044 colons partiront sur les 2 mois d'été, dont 748 colons en séjours longs et 296 en séjours courts.

EPAF organisera des colonies aux vacances de Toussaint car il n'y a pas eu de séjours aux dernières vacances de printemps, en raison du confinement.

CNAS du 04/07/2020 n'a pas pu se tenir car le quorum n'était pas atteint, il est reconvoqué le 09/07/2020.

7) Questions diverses

Néant

DATES DES PROCHAINES RENCONTRES :

- groupe de travail CDAS 87 le 17/09/2020 (matin)
- CDAS 87 le 29/09/2020 (matin)

Nathalie JACQUEMIN, élue ALLIANCE CFDT-CFTC FINANCES PUBLIQUES 87, représentante CFDT en CDAS 87